



Fiscalité au Togo

L'OTR et le secteur privé ouvrent un dialogue direct pour préparer 2026

Les relations entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques connaissent parfois des tensions. Face à cette réalité, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a choisi l'échange pour dissiper les éventuelles mésententes.

REPUBLIC OF TOGO
Ministère des Finances
et du Budget

PAGE 5



ASSURANCES



Togo

Sanlam change de visage et adopte la marque SanlamAllianz

Au Togo, l'assureur Sanlam, autrefois Saham, opère un tournant symbolique en devenant officiellement SanlamAllianz. Ce changement d'identité, annoncé jeudi 18 décembre 2025 à Lomé, consacre l'aboutissement local d'une dynamique engagée à l'échelle continentale, dans le prolongement de la joint-venture scellée en septembre ...

PAGE 5

BUSINESS



China Moutai

Le FlyingFairy Moutai dévoile ses arômes lors d'un déjeuner de dégustation

Les verres s'entrechoquent, la musique s'élève, et pour quelques heures, un parfum venu de Chine s'invite à table : le FlyingFairy Moutai. Ce 21 décembre, à l'hôtel 2 Février, ce spiritueux ...

PAGE 9



Sommet d'Accra

Nécessité pour l'Afrique et sa diaspora de reprendre leur destin en main

Vendredi dernier, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a pris une part active, à Accra au Ghana, aux travaux du sommet de la diaspora 2025 consacré à la valorisation de la contribution de la diaspora ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Savanes : Mango et Cinkassé se dotent de nouveaux commissariats modernes

La sécurité de proximité se renforce dans la région des Savanes. Mango et Cinkassé disposent désormais de commissariats de police modernes. Les deux infrastructures ont été inaugurées le jeudi 18 décembre par le ministre de la Sécurité, Calixte Madjoulba.

Ces réalisations sont le fruit d'un partenariat entre la Police nationale togolaise et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'objectif est double : améliorer les conditions de travail des agents et offrir un meilleur accueil aux populations. Elles s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de consolider la présence policière sur le terrain et d'accroître l'efficacité des interventions.

La cérémonie a également été marquée par la remise d'un important lot d'équipements. Une jeep, des motos, du matériel de patrouille ainsi que des équipements mobiliers et informatiques ont été mis à la disposition des forces de sécurité.

« Ces nouveaux équipements permettront aux policiers de se déplacer plus facilement, d'assurer une sécurité renforcée dans les villes bénéficiaires et de mieux collaborer avec les populations », a souligné le ministre.

Pour mémoire, la région des Savanes demeure en état d'urgence sécuritaire depuis trois ans.

228... c'est ton ticket pour la grande fête !

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner ta voiture, ton billet d'avion, ta PS5, tes bons d'achats et plein d'autres surprises !

Consultation au *909*228#
yas.tg

Achète tes forfaits au
***909#**
ou chez ton Point de Vente





Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Badago Akossiwa : une revendeuse de produits de beauté qui réalise son rêve grâce au FNFI

Badago Akossiwa, une femme mariée et mère de quatre enfants, exerce son activité de revendeuse de produits de beauté sur le marché de Kara. Son parcours entrepreneurial a été marqué par des débuts difficiles, où elle a dû jongler avec plusieurs activités, dont la vente de riz, de fromage, et autres, avant de se lancer dans le domaine des produits de beauté. Cependant, grâce au soutien du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), elle a pu transformer ses difficultés en réussites.

Badago a dû faire face à des défis financiers et logistiques au début de son parcours entrepreneurial. Elle a commencé par diversifier ses activités pour tenter de trouver celle qui lui conviendrait le mieux. Après avoir exploré plusieurs domaines, elle a finalement opté pour la vente de produits de beauté. Cette décision s'est avérée être la bonne pour elle, mais elle avait besoin d'un coup de pouce financier pour développer pleinement son entreprise. C'est là qu'intervient le FNFI. Grâce aux produits financiers proposés par le FNFI, Badago a pu obtenir les fonds nécessaires pour

investir dans son activité de revendeuse de produits de beauté. Avec cet appui financier, elle a pu acheter un stock varié de produits de qualité, élargir sa clientèle et améliorer ses services. Aujourd'hui, Badago est fière du chemin parcouru et des résultats obtenus grâce au FNFI.

"Le FNFI a été un véritable catalyseur pour mon entreprise", déclare Badago. "Sans leur soutien financier, je n'aurais pas pu développer mon activité aussi rapidement et efficacement. Ils m'ont permis de concrétiser mon rêve et de réaliser mon plein potentiel en tant qu'entrepreneure."

Grâce à son dévouement, sa détermination et l'appui du FNFI, Badago Akossiwa a pu transformer sa vie et celle de sa famille. Son histoire est un exemple inspirant de ce que l'inclusion financière peut accomplir pour autonomiser les femmes entrepreneures et stimuler le développement économique local. Elle encourage vivement les

autres femmes de sa communauté à saisir les opportunités offertes par le FNFI pour réaliser leurs rêves d'entrepreneuriat.

prospère, mais aussi en tant que source d'inspiration pour les jeunes femmes aspirant à suivre ses traces. Elle

dans l'entrepreneuriat. Son engagement envers le développement économique local et l'autonomisation des



Badago Akossiwa

Badago est désormais une figure respectée dans sa communauté, non seulement en tant qu'entrepreneure

organise régulièrement des séances d'information pour partager son expérience et encourager d'autres femmes à s'élancer

femmes fait d'elle un véritable pilier de sa communauté, et son succès continue d'inspirer des générations entières.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Édité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication : Motchoso Kodolakina
Secrétaire de rédaction : Edy Alley
Responsable web : Carlos Amevor
Comité de rédaction : Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière et commerciale : AMAH Essognim

Graphiste : Eros Dagoudi
Imprimerie : Direct Print
Distribution : Togomatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Sommet d'Accra

Nécessité pour l'Afrique et sa diaspora de reprendre leur destin en main

Vendredi dernier, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a pris une part active, à Accra au Ghana, aux travaux du sommet de la diaspora 2025 consacré à la valorisation de la contribution de la diaspora au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à la promotion de la dignité des Africains et des Afrodescendants.

l'Afrique et sa diaspora de reprendre leur destin en main, réaffirmant ainsi son engagement constant en faveur de la promotion de la diaspora africaine et des Afrodescendants.

Les réparations des préjudices

aujourd'hui dans les échanges internationaux et expliquent en partie la place marginalisée qu'occupe encore l'Afrique dans l'économie mondiale. Faire de la diaspora un levier stratégique essentiel pour la souveraineté africaine

la restructuration de la dette héritée et des fonds multilatéraux pour l'éducation, la science et l'innovation.

le monde, d'autant plus que les réparations doivent ouvrir la voie à un nouveau pacte économique, culturel et institutionnel entre l'Afrique et le reste du monde.

Ce pacte, poursuit-il, doit être fondé sur la souveraineté économique, sur la mobilité du savoir, sur un investissement massif dans la jeunesse africaine et diasporique reposant sur le développement, l'avenir de l'Afrique.

Pour Faure Gnassingbé, cette nouvelle dynamique portée par le président ghanéen John Dramani Mahama, est pleinement soutenue par le Togo qui exige depuis quelques années la réparation des préjudices, la participation du continent à la gouvernance financière, la réforme des règles du commerce international, la protection des données, la promotion de la circulation des savoirs et l'accès aux technologies stratégiques ainsi que la reconnaissance du patrimoine culturel africain.

Pour y arriver, le président du Conseil propose une réforme structurelle des Nations unies, avec une représentation permanente de l'Afrique au Conseil de sécurité, des mécanismes juridiques pour reconnaître les crimes coloniaux, un temps international pour les réparations financières, symboliques et institutionnelles.

Pour terminer, le chef du gouvernement s'est une fois encore réjoui de la tenue de ce sommet, une manière d'ouvrir un nouveau cycle, celui de l'Afrique qui décide par elle-même, qui transforme et protège, qui rayonne et qui, avec sa diaspora, reprend en main son avenir. Le président du Ghana, John Dramani Mahama, a salué la participation du président du Conseil à ce sommet, soulignant l'importance de son engagement en faveur des questions de réparation et de mobilisation de la diaspora africaine.



Faure Gnassingbé (au milieu)/Crédit photo : présidence du Conseil

La présence du chef du gouvernement à cette rencontre internationale s'inscrit dans une dynamique panafricaine. C'est aussi le signe de la reconnaissance de son leadership dans la

Le président du Conseil s'est d'abord appesanti sur les réparations des préjudices causés à l'Afrique notamment, la traite transatlantique et la colonisation qui doivent amener les Africains à «

Dans ce contexte, les réparations apparaissent comme un levier stratégique du développement africain. Pour le président du Conseil, les réparations sont tout aussi essentielles que les investissements dans les infrastructures, la finance ou la transformation productive. Elles constituent un outil de justice, mais aussi de rééquilibrage économique et de reconstruction structurelle du continent.

La première étape de ce processus, a-t-il insisté, demeure la reconnaissance formelle de la vérité historique. Si de nombreux textes internationaux en reconnaissent la gravité, aucun n'a encore posé cette qualification avec toute la force du droit international. « Il faut que le monde reconnaît enfin formellement que la traite transatlantique est un crime contre l'humanité. Oui, beaucoup d'instruments en reconnaissent la gravité, mais aucun n'a encore dit avec la force du droit qu'il s'agit du plus grand crime contre l'humanité », a martelé Faure Gnassingbé.

Face à cette situation, le président du Conseil estime que « les réparations doivent prendre une forme concrète. La vérité ne suffit pas. Les réparations exigent des instruments ». Il plaide ainsi pour l'annulation,



Faure Gnassingbé durant son intervention (Crédit photo : présidence du Conseil)

promotion de la diaspora africaine.

identifier les forces encore invisibles qui continuent de façonner le système mondial au détriment de l'Afrique et de sa diaspora».

La traite transatlantique et la colonisation, a-t-il rappelé, n'ont pas seulement détruit des millions de vies africaines. Elles ont profondément structuré l'économie mondiale en créant des inégalités durables de productivité, des asymétries commerciales, des fractures technologiques et des fragilités institutionnelles. Ces mécanismes persistent

Ce travail affirme-t-il, exige que l'Union africaine et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) parlent d'une seule voix. Car une Afrique réconciliée avec son histoire est une Afrique souveraine : souveraine scientifiquement et culturellement et économiquement. Une Afrique réconciliée avec elle-même peut aller loin. Très loin. Elle peut redevenir ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : une grande civilisation en mouvement.

Refondation profonde de la position de l'Afrique dans le monde

Le président du Conseil a aussi plaidé pour une refondation profonde de la position du continent dans

Edem Dadzie

Source : <https://presidenceduconseil.gouv.tg>

Togo-Unicef

Faure Gnassingbé reçoit le prix du champion de la petite enfance

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a accordé le jeudi 18 décembre 2025, une audience au directeur régional du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Gilles Fagninou.

Au cœur des échanges figurent le partenariat entre le Togo et l'Unicef ainsi que les progrès significatifs réalisés par le pays en matière de vaccination et de protection de l'enfance.

Le directeur régional de l'Unicef s'est réjoui des efforts consentis par le gouvernement togolais, sous le leadership du président du Conseil, notamment dans le renforcement des systèmes de santé, l'amélioration de la couverture vaccinale et la promotion du bien-être des enfants.

« Nous avons félicité le président du Conseil pour les efforts remarquables que le pays a faits ces

dernières années en matière de vaccination des moins d'un an. Le Togo s'affiche comme l'un des pays ayant le plus progressé. Aujourd'hui, plus de neuf enfants sur dix âgés de moins d'un an sont vaccinés au Togo », a déclaré Gilles Fagninou.

Le directeur régional de l'Unicef a décerné à cet effet, au président du Conseil, le prix du champion de la petite enfance. Il a, en outre, réaffirmé l'engagement constant de son institution à appuyer le Togo dans la mise en œuvre de sa politique nationale de protection de l'enfant.

« Nous sommes venus pour présenter nos félicitations et pour voir avec le président du Conseil et son équipe comment nous allons travailler ensemble pour renforcer ces résultats et l'étendre à d'autres interventions à fort

impact pour que l'enfant togolais, le petit enfant togolais puisse continuer à bénéficier de ce soutien

Le partenariat entre le Togo et l'Unicef s'aligne sur les axes prioritaires du Cadre de coopération du

principales : la survie de l'enfant, l'éducation et le développement, la protection de l'enfant,



Faure Gnassingbé (à droite), recevant son prix/Crédit photo : présidence du Conseil

et de cette mobilisation pour que son potentiel se développe pleinement », a-t-il précisé.

développement durable des Nations unies 2023-2026. Ce programme comporte cinq composantes

les politiques sociales et l'efficacité du programme.

TM

Bénin/Politique

Après le putsch manqué, l'ONU exhorte le Bénin à reconstruire la confiance par le dialogue

Quelques jours après la tentative de coup d'État déjouée le 7 décembre 2025, le Bénin se retrouve à la croisée des chemins. Si l'ordre constitutionnel a tenu face à l'épreuve, l'onde de choc politique, elle, continue de traverser un pays engagé dans un cycle sensible de réformes institutionnelles. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies plaide pour une réponse fondée sur l'inclusion, la transparence et le dialogue.

Vendredi 19 décembre, à l'occasion de la présentation du rapport d'activités du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la représentante spéciale adjointe du secrétaire général, Barrie Freeman, a insisté sur la nécessité d'« engager de larges consultations » dans tout processus de réforme constitutionnelle et institutionnelle. Un message clair, adressé à un pays encore sous tension politique, à moins d'un an des élections générales prévues en 2026.

Pour les Nations unies,

les événements récents rappellent une constante des transitions politiques en Afrique de l'Ouest : les réformes majeures, lorsqu'elles sont perçues comme exclusives

ne se décrète pas, mais se construit.

Dans un environnement régional marqué par des fragilités persistantes, du Sahel aux pays côtiers, le

la sauvegarde de l'ordre constitutionnel demeure un enjeu central pour la stabilité collective de l'Afrique de l'Ouest.

L'appel de l'ONU intervient alors que la nouvelle Constitution, récemment promulguée par le président Patrice Talon, continue de susciter débats et interrogations. Le texte, qui prévoit notamment la création d'un Sénat et redessine certains équilibres institutionnels, divise la classe politique et alimente les discussions au sein de l'opinion publique. Pour certains acteurs, la réforme est une étape nécessaire de modernisation ; pour d'autres, elle appelle davantage de pédagogie et de concertation. C'est précisément sur ce terrain que l'ONU entend peser. En appelant au dialogue avec l'ensemble des parties prenantes (partis politiques, société civile,

institutions), l'organisation internationale défend une approche qu'elle juge indispensable pour consolider la cohésion sociale et réduire les risques de crispation. Une ligne constante, fidèle à son opposition à toute remise en cause de l'ordre constitutionnel, mais aussi à sa conviction que la stabilité durable repose sur des solutions politiques inclusives, adossées à l'État de droit.

Au Bénin, où l'histoire politique récente a longtemps fait figure d'exception démocratique dans la sous-région, l'enjeu dépasse la seule séquence actuelle. Il s'agit, à l'approche de 2026, de réconcilier réforme et confiance, autorité de l'État et consentement citoyen. Un équilibre délicat, mais décisif pour préserver la paix politique et l'exemplarité institutionnelle du pays.

T.M.



Patrice Talon

ou insuffisamment concertées, peuvent fragiliser la confiance des citoyens et ouvrir la voie à des contestations plus profondes. « La prévention des crises passe par l'adhésion populaire », martèle l'organisation, pour qui la légitimité institutionnelle

cas béninois est observé avec attention. S'exprimant lors de la même session, le représentant permanent du Bénin auprès des Nations unies, Marc Hermann Gnidadoou Araba, a replacé la tentative de coup d'État dans cette dynamique régionale instable, rappelant que

Togo

Sanlam change de visage et adopte la marque SanlamAllianz

Au Togo, l'assureur Sanlam, anciennement Saham, opère un tournant symbolique en devenant officiellement SanlamAllianz. Ce changement d'identité, annoncé jeudi 18 décembre 2025 à Lomé, consacre l'aboutissement local d'une dynamique engagée à l'échelle continentale, dans le prolongement de la joint-venture scellée en septembre 2023 entre le Sud-Africain Sanlam et l'Allemand Allianz.

Cette alliance stratégique entre deux poids lourds de l'assurance et des services financiers non bancaires a donné naissance à un groupe panafricain présent dans plus de 25 pays. SanlamAllianz revendique près de 30 millions de clients et plusieurs centaines de milliers de collaborateurs. Détenue à l'origine à 60 % par Sanlam et 40 % par Allianz, la nouvelle entité vise à consolider les positions historiques des deux groupes sur des marchés africains à fort potentiel, tout en mutualisant

expertises techniques, capacités financières et standards internationaux de gouvernance.

Au Togo, la transformation s'est opérée sans complexité particulière. Contrairement à d'autres pays où les deux groupes disposaient de filiales distinctes, le marché togolais ne comptait qu'une seule entité, issue de Saham et passée sous contrôle de Sanlam. « Il ne s'est pas agi d'une fusion de structures locales, mais d'un alignement de la dénomination sur celle du groupe à l'échelle africaine », a expliqué Bikiry Makanguilé, président du Conseil d'administration de SanlamAllianz Togo.

Face à la presse, le directeur général, Simon Pierre Gouem, a tenu à rassurer clients et partenaires. « Seule l'identité visuelle évolue. Les équipes restent en place, les engagements contractuels sont maintenus et la qualité de

service demeure une priorité », a-t-il affirmé, soulignant que ce rebranding renforce surtout la solidité financière de la compagnie et son accès aux meilleures pratiques du groupe.

Un acteur dominant sur le marché national

SanlamAllianz revendique une position de leader sur le marché togolais de l'assurance, avec environ 36 % des parts et un statut de premier acteur du secteur depuis 2017. En 2024, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires avoisinant 16 milliards de FCFA et réglé plus de 7 milliards de FCFA de sinistres. Des performances que la direction présente comme le reflet de sa capacité à honorer durablement ses engagements.

Pour Abdellatif Mouad, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'enjeu dépasse le simple changement de nom. « La taille

et l'envergure de SanlamAllianz permettent d'accompagner plus efficacement entreprises et particuliers dans un environnement de risques de plus en plus complexes », a-t-il indiqué.

Des perspectives liées à l'élargissement du marché

Le potentiel de croissance reste néanmoins tributaire de l'évolution du marché national. Avec un taux de pénétration estimé à environ 1,7 %, selon le Comité des Assureurs du Togo, l'assurance demeure encore

peu diffusée. La direction de SanlamAllianz Togo mise ainsi sur l'innovation, la digitalisation et l'amélioration continue de la satisfaction client pour élargir sa base. Dans un secteur en progression constante, le chiffre d'affaires global étant passé de 60 milliards de FCFA en 2019 à 87 milliards en 2022,

E. A.

Inflation au Togo**Novembre 2025, entre la pression des charges et la détente des marchés**

Novembre 2025 dessine un paysage contrasté pour les prix au Togo. Une inflation modérée. Des tensions ciblées. Et, en toile de fond, un consommateur pris entre soulagement et vigilance.

En face, des contrepoids. Les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » reculent de -1,2%. Le « Transport » baisse de -2,1%.

Les « Services » (+0,4%) et les produits « Non durables » (+0,3%) tirent les prix vers le haut. Les produits « Semi durables », eux, baissent de -1,6%.

Sur trois mois, le tableau change. Comparé à août 2025, le niveau général des prix chute de -1,8%. La correction est portée par les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-6,5%) et les « Restaurants et services d'hébergement » (-2,6%). Les « Produits frais » plongent de -7,2%. Le secteur primaire recule fortement (-8,7%).

Mais novembre marque aussi un léger rebond mensuel, +0,5% par rapport à octobre. La hausse est alimentée par certains produits emblématiques : « Adémè » (+29,1%), « Piment vert (gboyebessé) » (+57,6%), « Feuilles de baobab » (+36,2%). Des hausses visibles sur les marchés.

Au final, le taux d'inflation annuel moyen ressort à 0,5%, contre 0,6% un mois plus tôt. Une inflation sous contrôle. Mais une structure de prix qui appelle à l'attention. Car derrière la stabilité globale, les arbitrages des ménages restent sous pression.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est établi à 101,9. Sur un an, la hausse est contenue : +0,2%. Un chiffre modeste, mais révélateur. Il reflète un équilibre fragile entre des postes en nette augmentation et d'autres en repli.

La poussée vient d'abord du logement. La division « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » affiche une hausse marquée de +10,4%. Les « Restaurants et services d'hébergement » suivent, à +2,6%. Deux postes structurants du budget des ménages. Deux sources de tension durables.

Ces replis ont limité l'ampleur de l'inflation annuelle. Sans eux, la note aurait été plus lourde.

Dans le détail, l'énergie joue un rôle central. Les prix des produits de l'« Energie » progressent de +9,1%. Une hausse amortie par le recul des prix « Hors produits frais et hors Energie » (-0,8%). Les produits « locaux » augmentent de +1,5%, tandis que les produits « Importés » diminuent de -3,0%. Un signal fort sur les dynamiques d'approvisionnement.

Le secteur « Tertiaire » progresse de +0,4%, quand le « Primaire » recule de -1,6%.

**Fiscalité au Togo****L'OTR et le secteur privé ouvrent un dialogue direct pour préparer 2026**

Les relations entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques connaissent parfois des tensions. Face à cette réalité, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a choisi l'échange pour dissiper les éventuelles mésententes.

À Lomé, une rencontre franche a réuni l'Office togolais des recettes (OTR) et le secteur privé, sous la médiation directe du ministère des Finances et du Budget. La rencontre vise à apaiser les incompréhensions et poser les bases d'un nouveau partenariat.

Dès l'ouverture, le ministre a salué la mobilisation des participants, y voyant « une preuve de l'intérêt qu'ils portent à cette question d'intérêt national ». Il a rappelé que le jumelage des douanes et des impôts est « le fruit de réformes vigoureuses et visionnaires » engagées sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le message central est assumé. « L'objectif principal, c'est de pouvoir échanger avec le secteur privé. Échanger pour ne serait-ce qu'essayer de lever les malentendus et avancer », a déclaré Essowé Georges Barcola, avant d'insister sur la nécessité de « trouver le moyen d'établir un partenariat entre le secteur privé et l'administration fiscale ».

Le patronat a répondu présent. Son président, Coami Laurent Tamegnon, a donné le ton en citant Freud : « Rien ne se fait sans passion, mais en même temps, il faut faire doucement ». Il a reconnu que « cette réunion est tellement attendue » et remercié le ministre pour l'initiative.

Aux opérateurs économiques, il a lancé un appel à la retenue et à l'avenir : « Vous avez beaucoup subi. Vous avez beaucoup de choses à dire (...) et je pense que ce n'est pas la peine de se mettre en adversaires ».

Durant deux heures, les échanges ont porté sur la législation de l'OTR, les redressements fiscaux et la pression fiscale. Chaque préoccupation a reçu une réponse. Le ministre a rappelé les nouvelles dispositions destinées à renforcer l'efficacité de l'administration et la mobilisation des recettes.

Par ailleurs, Essowé Georges Barcola s'est félicité d'un « débat sans tabou », convaincu qu'il améliorera le climat des affaires. Un bilan est annoncé pour la fin du premier trimestre 2026.

Politique de développement

Le Togo excelle dans la promotion des jeunes

Relève de demain, les jeunes occupent une place de choix dans la politique de développement du Togo. Plus qu'un simple segment démographique, ils constituent un atout et un défi pour le pays. Pour promouvoir cette importante couche de la population, le gouvernement ne manque pas d'initiatives. De la formation en passant par l'insertion socioprofessionnelle, tous les leviers sont actionnés pour faire de cette couche de la population un véritable levier de développement.

Longtemps confrontée aux défis de chômage, de sous-emploi, la jeunesse togolaise devient lentement mais sûrement un véritable moteur de développement du pays. Pour y arriver, plusieurs réformes ont vu le jour. En effet, le gouvernement, à travers le ministère en charge de la jeunesse, a déployé nombre de projets qui permettent aujourd'hui de relever les défis. S'agissant des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), il a été opérationnalisé l'ADTPME, qui est une agence à leur service, dotée d'un plan d'actions quinquennal pour leur développement.

Aussi, les pouvoirs publics ont mis en marche le Projet d'appui et d'accompagnement des jeunes (Pajec) qui a permis de mobiliser environ 34 millions d'euros (plus de 22 milliards de francs CFA). L'initiative est destinée à soutenir les jeunes entrepreneurs. Les nombreuses aides apportées aux jeunes se traduisent dans les chiffres de création d'entreprises. Seulement au cours du mois de juillet 2025, plus de 1 000 nouvelles entreprises ont été créées au Togo. Sur exactement 1 083 entités nées, 868 initiatives entrepreneuriales sont portées par des Togolais.

Pour transformer la jeunesse imposante en véritable moteur de croissance, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, encourage le gouvernement à mettre en place de nombreuses initiatives.

Au nombre de ces initiatives, l'on citera entre autres le Fonds d'appui aux initiatives entrepreneuriales des jeunes (Faiej), l'Agence

nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) et le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et le Paeij-SP.

En 2024 seulement, le nombre d'emplois créés par le Paeij-SP dans toutes les régions s'élève à 3189. S'agissant du Faiej, acteur incontournable dans la lutte contre le chômage des jeunes, il affichait au 31 décembre 2024 un bilan de 6929 projets financés et plus de 27 000 emplois créés en tout.

Le taux de chômage des jeunes, déjà passé de 8,1 % à 6,8 % entre 2011 et 2018, est encore tombé plus bas, grâce aux projets susmentionnés et à d'autres comme le Programme présidentiel d'excellence (PPE), le Programme d'excellence des femmes africaines (Pefa)...

Conscient que les jeunes ont besoin de soutiens financiers, de formations et de mentorat pour s'épanouir pleinement, des initiatives novatrices comme le Youth Delivery Lab sont mises en place.

Cadre de dialogue participatif, le programme rassemble chaque année des milliers de jeunes de toutes les régions du pays autour des autorités gouvernementales pour définir la mise en œuvre de politiques publiques du pays.

La troisième édition, tenue en septembre 2025 à Lomé, a rassemblé plus de 4000 participants venus de toutes les régions, confirmant la place centrale accordée aux jeunes dans la transformation du pays. Placé sous le thème « Valorisation du potentiel de la jeunesse au service du développement », cet événement citoyen



s'est déroulé sous le haut patronage du président du Conseil, Faure Gnassingbé, démontrant l'engagement politique fort en faveur des jeunes.

L'événement a connu un franc succès avec plus de 5 000 jeunes inscrits. Environ 70 % d'entre eux provenaient du Grand Lomé, tandis que les 30 % restants venaient des autres régions, avec une participation notable de la diaspora, représentant 10 % des inscrits.

Une jeunesse de plus en plus insérée

Selon les chiffres récents, le taux de chômage s'élève à seulement 3,10 % en 2024, une performance qui traduit une dynamique d'insertion progressive sur le marché du travail. Plus de 14 400 jeunes ont bénéficié de programmes d'emploi à court terme et plus de 1 500 autres en 2025, notamment à travers des initiatives telles que EJV, le projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes au Togo et le Programme de soutien aux microprojets communautaires (Psmico).

Le ratio d'emploi des

jeunes a atteint 22,18 % en 2023, illustrant les fruits des politiques gouvernementales d'appui à la jeunesse. Outre ces initiatives, le gouvernement,

en partenariat avec des organisations internationales, développe des programmes tels qu'Investir dans les jeunes entreprises en Afrique (IYBA Seed), facilitant le financement et la formation de start-up dirigées par de jeunes Togolais.

Aussi, plus de 1200 jeunes ont été sélectionnés pour effectuer des stages dans des organismes publics et privés en août 2025, renforçant ainsi leur insertion professionnelle.

Conscient que la politique de développement et de promotion de l'employabilité ne peut réussir sans la prise en compte des besoins des plus vulnérables, un accent particulier est mis sur l'insertion des personnes handicapées.

Un dynamisme renforcé par des formations de qualité

En se positionnant pour des opportunités d'emploi durable pour les

jeunes, le gouvernement entend réduire le taux de chômage et améliorer la qualité de vie de la population, en particulier, des femmes et des jeunes.

Dans cette démarche, l'une des premières stratégies du gouvernement est de travailler à éliminer l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Ainsi, ces dernières années, plusieurs réformes sont introduites dans le système scolaire pour adapter la formation au marché de l'emploi.

Ces réformes visent à améliorer l'employabilité des jeunes en les formant à des métiers porteurs et en renforçant leur insertion professionnelle. C'est ainsi que la formation professionnelle se voit renforcée avec l'introduction des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD).

Particulièrement, il s'agit des instituts qui proposent des formations pratiques et théoriques dans des domaines tels que l'aquaculture, l'élevage, le bâtiment et les énergies renouvelables. Bref, un ensemble de domaines

dans lesquels le pays a besoin de main-d'œuvre et des compétences pour son développement.

Dans ce même élan, celui de faire de la jeunesse un véritable moteur de développement, les centres de formation et les universités sont mis à contribution. Les universités et les instituts de formation togolais sont en pleine mutation. Les curricula sont progressivement adaptés aux besoins du marché de l'emploi, privilégiant les compétences pratiques et les savoir-faire directement exploitables en entreprise.

Des filières innovantes, en phase avec les secteurs porteurs (numérique, énergies renouvelables, agriculture moderne, logistique, etc.) voient le jour pour donner aux jeunes diplômés un profil compétitif, en Afrique comme à l'international.

Les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et les entreprises

initié par le gouvernement et mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Démarré en août par une formation en soft skills et en citoyenneté, les Vacances actives

concernés par le projet. À la fin de leur apprentissage, leurs compétences pratiques et leurs aptitudes relationnelles seront boostées, ce qui renforce leur employabilité.

pratiques adaptées aux besoins du marché et leur garantir un accès réel aux opportunités économiques. Pour ce faire, plusieurs dispositifs sont tous les jours renforcés.

défis. C'est dans cette logique que le gouvernement a lancé un programme de stages en entreprise pour des jeunes, avec une allocation mensuelle pour les bénéficiaires.



en entreprise sont organisées de façon simultanée dans tous les chefs-lieux de régions.

Les étudiants constituent la cible. Ils suivent des modules pratiques sur

Les 1 000 étudiants sont rémunérés dans les structures d'accueil pour le stage d'un mois. Aussi, le projet offre aux stagiaires une indemnité forfaitaire et une déclaration à la Caisse nationale de

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a élargi son champ d'action en mettant en place des guichets d'information, d'orientation et de placement dans les 5 régions du pays. Elle développe aussi des projets comme celui de la Formation professionnelle d'insertion (FPI).

Aussi encourage-t-il l'apprentissage comme moyen d'acquérir des compétences pratiques et d'améliorer l'employabilité.

Au-delà, des dispositifs de "deuxième chance" sont mis en place pour les jeunes ayant des difficultés d'insertion.

Pour encourager les perspectives des jeunes porteurs de projets, il est offert 25 % de la part des marchés publics aux jeunes. Cette initiative du président du Conseil a pour objectif de favoriser la participation des jeunes au développement économique du pays en leur réservant une part importante des opportunités offertes par les marchés publics.

Des défis à relever

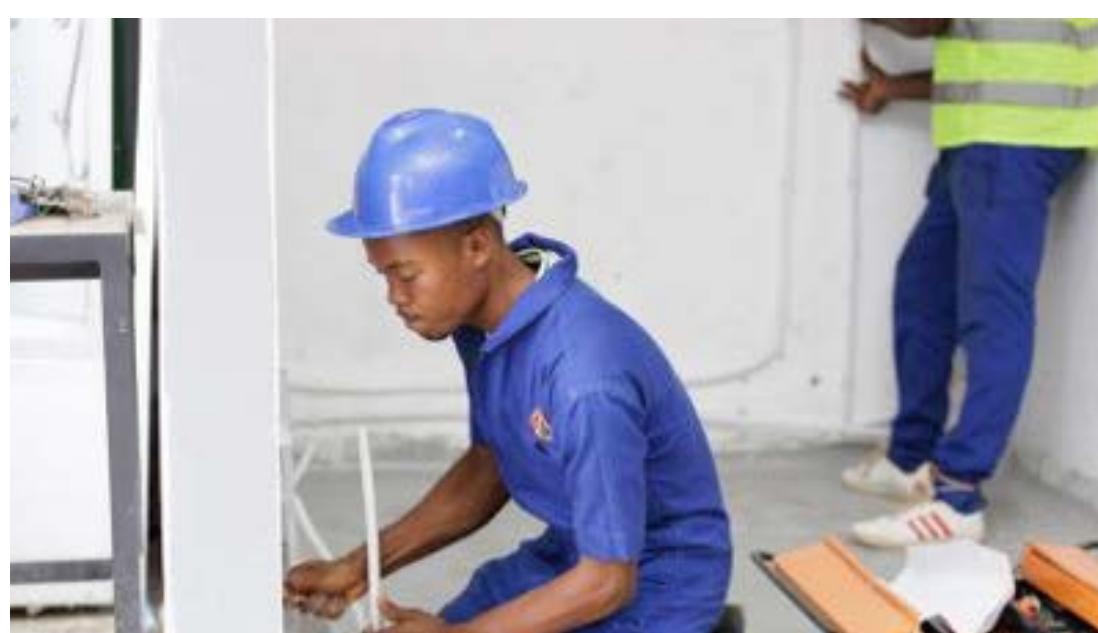
Si des initiatives et résultats encourageants sont à mettre à l'actif du gouvernement, les défis restent cependant immenses. Il concerne entre autres l'inadéquation entre formation et emploi, les difficultés d'accès à l'emploi, le besoin d'ajustement des politiques publiques.

Face à cette situation, l'enjeu est donc d'accélérer les réformes, d'étendre les dispositifs aux zones rurales, d'assurer une meilleure articulation entre formation & emploi, financement et accompagnement post-création, de poursuivre une analyse continue pour ajuster les politiques et les programmes en fonction des besoins du marché du travail.

Conscient de cette réalité, le gouvernement s'illustre d'ores et déjà par des initiatives devant permettre de relever les

Aussi s'inscrit-elle en droite ligne des initiatives du gouvernement visant à promouvoir des mesures incitatives d'accompagnement et d'encouragement dans le domaine de l'entrepreneuriat. L'objectif étant de relever les défis d'insertion professionnelle des jeunes, de lutter contre la pauvreté, le gouvernement entend maintenir le cap de ses engagements pour relever les défis.

Caleb Akponou



publiques ainsi que privées se multiplient, favorisant les stages, les apprentissages en alternance et les immersions professionnelles. Cette collaboration réduit de façon louable le fossé entre la théorie enseignée et la pratique en entreprise.

Vacances actives en entreprise, l'illustration parfaite

La première édition du projet Vacances actives en entreprise a été lancée en 2025. Le projet est

la communication, le travail d'équipe, la gestion du temps, la culture d'entreprise et les valeurs citoyennes. Un pas en avant pour eux en ce sens qu'ils se préparent à une meilleure immersion en entreprise.

Les bénéficiaires sont des étudiants issus des cycles de licence et de master. Le projet va au-delà d'un simple stage parce qu'il incarne la vision du président du Conseil, Faure Gnassingbé, de faire de la jeunesse un moteur de croissance.

sécurité sociale (CNSS) pour la couverture des risques professionnels.

Mieux servir les jeunes

Entre programmes de formation, accompagnement à l'entrepreneuriat et mécanismes d'accès à l'emploi, le pays entend mieux servir sa jeunesse.

La Feuille de route du gouvernement consacre une place de choix à la promotion de l'emploi des jeunes. Elle est mise en œuvre pour offrir aux jeunes des compétences



**Appel à candidatures pour le recrutement du Directeur Général du
Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine (GIM-UEMOA)**

Le GIM-UEMOA recherche une personne expérimentée pour le poste de Directeur Général.

Présentation du GIM-UEMOA

Le GIM-UEMOA est l'organisme de gouvernance, de tutelle et de gestion de la monétique régionale dans l'UEMOA. Il a été créé en 2003 par la BCEAO et les banques dans le but de mettre en œuvre un système monétique interbancaire régional de retrait et de paiement électronique. Aujourd'hui, il fédère 136 membres (banques, établissements financiers et postaux, structures de microfinance et établissements de monnaie électronique).

Ses missions sont :

- Assurer de manière efficace et efficiente la gestion de la plateforme régionale de paiement couvrant les services de *Switching* et de *Processing* pour le compte et dans l'intérêt des membres ;
- Promouvoir les systèmes et moyens de paiement électroniques auprès des secteurs bancaires et financiers, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- Assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- Gérer, au nom et pour le compte des acteurs qui le souhaitent, des produits et services à forte valeur ajoutée ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire ainsi que la conformité aux normes régionales et internationales.

Intitulé du poste	DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GIM-UEMOA
Localisation	Siège du GIM-UEMOA (Dakar, Sénégal)
Principales responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre la politique générale définie par le Conseil d'Administration ; - Définir et proposer les produits et services interbancaires régionaux (cartes, switching, processing) ; - Piloter le développement des systèmes monétiques (interopérabilité, traitement des transactions, etc.) ; - Assurer l'innovation et la veille technologique pour s'adapter aux évolutions en matière de FinTech et d'inclusion financière ; - Garantir le respect des normes et règles régionales et internationales ; - Gérer les opérations quotidiennes et le centre de services (suivi, statistiques) ; - Représenter le GIM-UEMOA et assurer la coordination avec les membres (banques, FinTechs, régulateurs).
Critères	<ul style="list-style-type: none"> - être ressortissant de l'un des Etats membres de l'UEMOA ; - justifier d'une double qualification académique dans les domaines Technique (technologies de l'information, télécommunications, monétique, etc.) d'une part, et Management, d'autre part. Il est exigé des diplômes de niveau Bac + 5 au moins dans ces 2 domaines ; - totaliser une expérience professionnelle pertinente de 15 ans au minimum dans les domaines des technologies de l'information, des télécommunications, de la monétique ou des activités bancaires, dont 7 dans des fonctions managériales, et avoir conduit des projets d'envergure dans les domaines susmentionnés ; - être âgé de 55 ans au plus au 31 décembre 2025. - avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Les qualifications requises pour le poste et les conditions spécifiques de l'emploi sont détaillées dans l'avis publié sur les sites internet de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (<https://www.bceao.int/>) à la rubrique "Le GIM-UEMOA recrute" et du GIM-UEMOA (<https://www.gim-uemoa.org/>).

Les candidatures sont reçues jusqu'au 8 janvier 2025, 18H00 GMT.

Formulaire de candidature accessible à l'adresse : <https://www.bceao.int/fr/form/candidature-poste-dg-gim-uemoa-2025>

Aucune contrepartie financière n'est demandée pour le dépôt des candidatures.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

China Moutai

Le FlyingFairy Moutai dévoile ses arômes lors d'un déjeuner de dégustation

Les verres s'entrechoquent, la musique s'élève, et pour quelques heures, un parfum venu de Chine s'invite à table : le FlyingFairy Moutai. Ce 21 décembre, à l'hôtel 2 Février, ce spiritueux a marqué les esprits et charmé les partenaires China Moutai, porté par GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION.

authentique qui fait sa chaleur unique en tant que liqueur.

Peu connu en Afrique, le Moutai est pourtant une référence mondiale. Ce baijiu, élaboré à base de sorgho, affiche



Dans une ambiance conviviale, portée par un live au rythme local, les invités ont pris place autour de plats togolais soigneusement sélectionnés. L'événement a été orchestré par GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise Moutai au Togo. L'objectif était assumé : faire découvrir un produit d'exception et raconter son histoire.

Musique live de Fof Skarfo, ambassadeur de la marque. Invités triés sur le volet. Présentation du processus de fabrication. Tout était réuni pour créer une immersion. Les verres se remplissaient. Les discussions s'animaient. Le Moutai se dégustait pur ou en cocktail. Les réactions variaient, mais la curiosité dominait. « C'est une très belle soirée de dégustation comme ils ont l'habitude de le faire... J'adore le FlyingFairy Moutai, sa pureté m'impressionne et je prends beaucoup de plaisir à le savourer », confiait Edem, responsable d'une agence de communication. Pour Ghislaine, le FlyingFairy Moutai a un goût assez

jusqu'à 53° d'alcool. Sa fabrication impressionne : 7 fermentations et 8 distillations. Puis un long vieillissement dans des jarres en terre cuite. Le temps y joue un rôle central. Plus il passe, plus le breuvage gagne en profondeur aromatique.

Le Moutai est aussi chargé d'histoire. Boisson prisée de Mao Zedong, il fut servi lors de la visite de Richard Nixon en Chine en 1972. Henry Kissinger ironisait alors : « J'avais bu tellement de Maotai que je négociais en chinois ». Aujourd'hui, Kweichow Moutai domine le marché mondial des spiritueux en valeur.

À Lomé, l'événement a aussi été l'occasion de partager une expérience vécue en Chine. « Nous avons visité l'usine Moutai... une grande entreprise qui a créé toute une ville », a expliqué Franck Missité, évoquant une boisson « millénaire dont l'invention remonte au temps des empereurs ».

Pour Fof Skarfo, la stratégie est progressive. « Faire découvrir de nouveaux produits...



étendre déjà la gamme », tout en ciblant une clientèle précise. Certaines références sont désormais « moins chères que ce qui est habituellement offert », afin d'élargir l'accès sans

diluer l'image.

Au terme de ce déjeuner, un constat s'impose. Le Moutai n'est pas qu'un alcool ; c'est une culture, un rituel. Une expérience

que GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION entend désormais inscrire durablement dans le paysage togolais.

Eddy Alley

Rugby

Le Togo sacré champion de la zone Afrique B

Le Togo se positionne sur le podium du sport régional. L'équipe nationale de rugby a remporté avec brio la Coupe d'Afrique régionale B de l'Union des fédérations ouest-africaines de rugby (UFOAR B) 2025.

togolais, avec le sacre des Éperviers Drops.

Pour y arriver, le Togo s'est tout d'abord passé du Bénin à l'ouverture sur un score de onze (11) à six (6), avant

ayant fait le déplacement en nombre. Ainsi portée par cet engagement, l'équipe nationale face au Bénin à l'ouverture a été la première à ouvrir le score.



Photo de famille de l'équipe nationale de rugby du Togo

L'équipe nationale togolaise de rugby monte en puissance dans la sous-région. En témoigne son sacre à la Coupe d'Afrique régionale B. Organisée à Lomé, cette édition restera gravée dans l'histoire du sport régional, en particulier du rugby

de surclasser le Niger en finale vingt-quatre (24) à sept (7). Ce sacre marque une nouvelle étape décisive dans le développement du rugby togolais.

Pour le Togo, qui disputait cette coupe sur ses installations, l'enjeu était de ne pas décevoir son public

En profitant des erreurs des Béninois, les Togolais ont réussi à mener leurs adversaires (8-0) avant la pause.

De retour des citrons, le Bénin a tenté de revenir au score. Mais c'est sans compter avec la détermination du Togo.

Score final à l'ouverture : (11-6) en faveur du Togo. Cette victoire, enregistrée sur le terrain d'Ablogamé à Lomé, a déjà permis aux Éperviers de prendre le devant du classement avant le match contre Niger.

À sa deuxième sortie face au Niger, le Togo, galvanisé par sa victoire sur le Bénin, a réédité l'exploit. Dans un match de haut niveau, les Éperviers ont affiché une maîtrise collective face aux Ménas du Niger. Faisant preuve de ténacité et de technicité, les Togolais se sont distingués en battant leurs adversaires. 27 à 11, c'est le score final qui a permis au Togo d'être sacré champion de la zone Afrique UFOAR B.

Fier de ce résultat, la Fédération togolaise de rugby, avec à sa tête Bedinade Ludovic, n'a pas manqué de témoigner ses gratitude au ministère en charge du Sport et des Loisirs, à tout le public sportif, aux partenaires, aux supporters, bref, à

tous ceux qui ont contribué à porter haut le rugby togolais.

Qu'est-ce que le rugby ?

Sport d'équipe, le rugby oppose deux (2) équipes de quinze (15) joueurs.

Pour marquer un but dans cette confrontation, il faut poser un ballon ovale derrière la ligne du but de l'équipe adverse ou le faire passer entre les poteaux de l'équipe adverse. Et pour faire passer le ballon dans le but de l'équipe adverse ou entre le poteau, le joueur est tenu de le faire avec les mains ou le pied.

En tant que discipline sportive, le rugby est né en Angleterre au Collège de Rugby (en anglais Rugby School) au 19^e siècle. Sa légende fondatrice évoque le nom d'un certain William Web Ellis. Ce dernier, lors d'un match de football en 1823, aurait pris le ballon à la main en se faufilant entre les autres joueurs, donnant lieu à une nouvelle discipline sportive.

Caleb Akponou

D1 Lonato**La CCA sanctionne des arbitres fautifs**

La Commission centrale des arbitres (CCA) a officiellement tenu ses réunions du 09 au 16 décembre 2025. Sous l'égide de son président Kossi Sédzro, la commission a rendu publique sa décision finale des rencontres des troisième et quatrième journées de la D1 Lonato. De ces décisions, des sanctions sont prononcées contre des arbitres reconnus fautifs.

La décision a concerné au total quatre (4) matchs du championnat de première division. Cette situation amène à des sanctions contre les fautifs.

AS Binah contre Semassi (3^e journée)

Lors de cette rencontre, l'incident majeur s'est produit à la 88^e minute, lorsque l'arbitre Pitekelabou Djoua a injustement refusé un but à l'AS Binah. Cette faute, jugée grave, a influencé le résultat final de la rencontre. En conséquence, la CCA a prononcé une suspension ferme de trois (3) mois sans désignation pour l'arbitre Pitekelabou Djoua.

Sémassi contre Étoile filante (4^e journée)

Ce match de la quatrième journée, qui a opposé

Sémassi de Sokodé à l'Étoile filante de Lomé, a vu l'arbitre de la partie, Kossi Adjikitso, accorder un penalty à la 75^e minute à Sémassi. Pour la Commission centrale des arbitres (CCA), ce dernier aurait mal interprété la loi douze (12).

En partant du constat que



Logo de la FTF

cette erreur n'a pas été corrigée par ses assistants et que ce penalty a eu une répercussion directe sur la confrontation, la CCA inflige à l'arbitre central Kossi Adjikitso une suspension de trois (3) mois. Son deuxième assistant Bissaki Massam-Esse prend une suspension d'un mois. Les premiers et quatrième assistants, respectivement Amidou Mifatou et Tchah-Tchibara Alaza, écopent

des avertissements pour manque de rigueur dans la communication.

Dyto contre ASKO

Dans ce match de la quatrième journée ayant opposé le Dynamique Togolais (Dyto) de Lomé et ASKO de Kara, le trio conduit par Elom Yao n'a pas été à la hauteur du match. Dans sa décision, la CCA a précisé la médiocrité des officiels à tous les niveaux. Cependant, elle a choisi de ne pas les sanctionner, mais plutôt de les mettre sous surveillance technique.

Gblohoe-Su contre Espoir

Le match entre Gblohoe-Su des Lacs et Espoir de Tsévié s'est déroulé le 30 novembre 2025, lors de la quatrième journée du championnat national de première division. Au cours de ce match, l'arbitre central Tchakada Abodji a été l'auteur de nombreuses erreurs d'appréciation. Cependant, la CCA lui a trouvé des circonstances d'atténuation vu qu'aucune des erreurs n'a empiété sur le score final. Toutefois, M. Abodji a

reçu un avertissement pour insuffisance de performance.

La FTF réitère ses engagements via la CCA

Via les décisions susmentionnées, la Fédération togolaise de football (FTF), à travers la Commission centrale des arbitres (CCA), entend renforcer la qualité de l'arbitrage, garantir l'équité sportive et corriger les insuffisances observées. Au-delà, réitérer son engagement à promouvoir

la professionnalisation du football togolais.

Rappelons que la CCA a pour rôle principal de gérer, superviser, former et promouvoir l'arbitrage au Togo. Aussi s'assure-t-elle de la qualité des arbitres, en leur attribuant des badges FIFA, et en œuvrant pour l'amélioration constante des standards de l'arbitrage national, le tout, sous la supervision du président de la FTF.

Caleb Akponou

BULLETIN D'ABONNEMENT



Abonnez-vous au journal quotidien TOGO MATIN !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un(e) ami(e) ou à vos proches?

Notre tarification est la suivante:

Prénom et nom de l'abonné:	Prénom et nom de l'abonné:
Adresse:	Adresse:
Tel:	Tel:
E-mail:	E-mail:

► Je m'abonne

► Abonnement mensuel: 5.000 FCFA

► Abonnement trimestriel: 15.000 FCFA

► Abonnement semestriel: 20.000 FCFA

► Abonnement annuel: 40.000 FCFA

PREMIER ORIGINAL
COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIÈRE

L'an deux mille vingt-cinq

Et le Mardi 02 Décembre 2024 heures 08 minutes.

A la requête de la Société Générale de Micro et Méso Finance (SOGEMEF) SA Société Anonyme, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilière sous le numéro TG-LOM 2014 B 390, ayant son siège social à Lomé, 324, Rue des Equinoxes, Tokoin Séminaire, 08 BP 81 746 Lomé 08-Togo, Tél: 22 20 15 96/ 22 20 15 96, prise en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié à Lomé ;

Assistée de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo, sis à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, 01 B.P. 968 Lomé-01, Tél: 22 21 70 63, représentée par son Gérant, Maître Sédro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié à Lomé ;

Laquelle se constitue pour elle sur la présente poursuite, et au siège de laquelle domicile est élu et où pourront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie ;

Agissant en vertu d'un pouvoir spécial de saisir à moi donné dont copie est remise avec celle des présentes, de :

- La grosse de l'acte en date du 19 décembre 2018 intitulé « Convention de compte courant portant ouverture d'une ligne de crédit avec promesse d'affection hypothécaire, par la "SOGEMEF" S.A, au profit de la société "N'GOZI GROUP" SARL, reçu par Maître Yaovi AGBO, Notaire à Lomé ;
- Le certificat d'inscription de l'hypothèque prise au profit de la Société Générale de Micro et Méso Finance (SOGEMEF) à hauteur de Vingt millions (20.000.000) FCFA, sur l'immeuble urbain bâti d'une contenance d'un are et trente-six centiares (01a 36ca) sis à Lomé, quartier Attiégo Togo-2000, objet du Titre Foncier N°54 036-RT Vol.342, F'68 appartenant au sieur ASIAMA Kokou Sylvestre, caution hypothécaire de la Société N'GOZI GROUP SARL représentée par son Gérant ;
- et de l'arrêté du compte courant en date du 31 mai 2024 dont copies certifiées conforme est également délaissées en annexe à celle des présentes ;

Maître Octave - Roger TOUSSAH,
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé
demeurant et domicilié en île de ville,
62 bis, Rue PALADI, contre l'Eglise Catholique
de Saint Marrym de l'Ouganda Tokoin Séminaire
Sousigne

Fait commandement à :

La société N'GOZI GROUP Sarl, ayant son siège social à Lomé, quartier Attiégo 10 BP : 10326, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilière N° TG-LOM 2018 B 089, Tél : 90083776/ 99038486, représentée par son Gérant, où étant et parlant à : la porte

N'GOZI Group Sarl s'entend plus à son adresse connue et personne ne répondant plus aux 90083776 / 99038486 belgique sur l'acte. J'ai alors signifié l'acte par voie d'affichage au tout porte principale de l'édifice du siège social de la société et en déposant de l'ordre à son inscription dans un journal.

De, dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit et pour tout délai, payer à ma requérante ou à son Conseil, la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats sis à l'adresse suivante, la somme totale de quarante-quatre millions neuf cent soixante-dix-sept mille quatre cent vingt-neuf (44.977.429) Francs CFA, décomposée comme suit :

par la	- la somme principale de	34.723.667 F CFA
Présidente	- intérêts de retard à échoir à décompter du	3.201.082 F CFA
	- F CFA	
du T.C.L	01.12.2023 au 19.09.2025	
Conformément	décomposés comme suit :	
aux dispositions	01.12.2023 au 31.12.2023 (4,2205%) 124.468 FCFA	
de l'article	02.01.2024 au 31.12.2024 (5,0336%) 1.754.116 FCFA	
58 du	01.01.2025 au 19.09.2025 (5,0336%) 1.322.498 FCFA	
Code de	- des frais de recouvrement (35 %)	5.688.712 F CFA
procédure	- de la TVA (18%)	1.023.968 F CFA
Carte	- Signification de l'ordonnance n°4100/22 du 05.12.22	30.000 F CFA
	- Coût de l'insertion dans le journal TOGOMATIN	50.000 F CFA
	- Coût de notification de lettres	60.000 F CFA
	- Coût de vignette pour ordonnance	10.000 F CFA
	- Procès-Verbal d'inscription	50.000 F CFA
	- Procès-Verbal d'affichage	50.000 F CFA
	- Coût du présent exploit	90.000 F CFA

Et à Monsieur ASIAMA Kokou Sylvestre, Revendeur, caution hypothécaire de la société N'GOZI GROUP SARL, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 33 51 46, où étant et parlant à : la

personne n'ayant déclaré qui a reçu copie
et n'a pas signé

De, dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit et pour tout délai, payer à ma requérante ou à son Conseil, la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats sis à l'adresse suivante, la somme totale de vingt millions (20.000.000) Francs CFA, représentant le montant de l'hypothèque conventionnelle de premier rang qu'il a souscrit au profit de ma requérante sur son immeuble dont la désignation suit :

SCPOA/SDO/AD/004

Résumé de commandement

Avertisant les destinataires de l'acte que faute de payer dans le délai de vingt (20) jours imparti, le présent commandement sera transcrit à la diligence de ma requérante à la Conservation Foncière et vaudra à partir de sa publication saisie réelle du bien immeuble désigné ci-après :

Désignation :

Le bien objet de la saisie est un immeuble d'une contenance de Un are trente-six centiares (01a 36ca), objet du Titre foncier n° 54 036 inséré au Livre Foncier de la République Togolaise, Volume 342 Folio 68, consistant en une parcelle de terrain urbain, bâtie, ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, sis à Lomé, Atéégou Togo-2000, limité au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par le lot N°475A ;

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve ;

Lui déclarant enfin que l'expropriation du bien désigné ci-dessus sera poursuivie dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de Lomé sous la constitution de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo ;

2/12/2015
L. WOFA

Notifié à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière à Lomé, demeurant et domicilié à Lomé, à la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCEF), où étant et parlant à : *M. WOFA, Secrétaire à la DCEF, a aussi déclaré qu'il a reçu copie et mise en ordre*

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de toute mutation de l'immeuble dont s'agit ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais que, dès réception du présent exploit, il est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur le Titre Foncier sus-spécifié.

SOUS TOUTES RÉSERVES
ET POUR QU'ILS N'EN IGNORENT

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copies tant des pièces susvisées que du présent exploit dont le coût est de : _____ F CFA, fins de timbres y compris ;

L'HUSSIER,
Gaston-Roger TCHAGA

Chmais
Concept
CONSEILS EN CADEAUX
MANAGEMENT D'ÉVÉNEMENTS
DÉSIGN D'EMBALLAGES

présente

Plaisir d'offrir...

Foire Aux 11 Cadeaux

Venez faire le plein de cadeaux

19.20.21
DECEMBRE 2025

Hôtel SARAKAWA
HÔTEL SARAKAWA 09H - 21H

Infoline +228 90 12 31 48 / 99 44 84 02



CANTON DE BÉ **AFRICAN LEAGUE TOGO** **Togo Couleurs** **VICTORIA AGRO** **EZO** **BISON** **Digital Keynetiks** **NANA FM** **ONE FM** **netBYus**

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
prorogé jusqu'au
20 décembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

8201 POUR TOUTES
INFORMATIONS


FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

